



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS

Jeudi 23 janvier 2020

Communiqué de presse

Vote des ressortissants britanniques aux élections municipales:
le sénateur Franck Montaugé interpelle le Gouvernement

Le sénateur Franck Montaugé vient d'adresser une question écrite au Gouvernement concernant la situation des ressortissants britanniques résidant en France au regard des prochaines élections municipales. S'adressant au Premier ministre, Franck Montaugé attire son attention sur la situation de nombreux résidents britanniques n'ayant pas la nationalité française et qui ne pourront plus être électeurs ou candidats aux élections municipales du fait du « Brexit ».

“Ils sont attachés à la France et à leur collectivité locale, comme de nombreux étrangers. Cela est d'autant plus vrai dans les départements du Sud-Ouest où, en raison de liens historiques, les affinités sont fortes avec les Britanniques. Alors que les droits de vote et d'éligibilité pour les ressortissants européens constituent un acquis lié à la construction du projet européen, les ressortissants britanniques sont sur le point de vivre une véritable régression.

Si dans ces domaines, une condition de base est la réciprocité entre Etats, la question du maintien de ces droits aux ressortissants d'anciens Etats de l'Union européenne est néanmoins légitime. Il y a une Europe du droit mais il y a aussi maintenant une Europe des réalités humaines : depuis des décennies des liens concrets se sont créés sur la base des facilités offertes et encouragées par la construction européenne.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr



Le projet européen est une magnifique idée, peut-être la plus grande depuis 1945. Son but est fondamentalement de rapprocher pour créer des solidarités et ainsi repousser les tentations guerrières. En raison de sa dimension technocratique, ce projet européen subit depuis de nombreuses années une défiance croissante dont l'aboutissement le plus emblématique est le « Brexit ».

Mais, de fait, des solidarités existent à l'échelle des êtres humains. Il faut respecter le choix démocratique exprimé par les Britanniques même si tous n'ont pas fait ce choix. Et si demain, l'Union européenne se délite plus encore sous l'effet des doctrines ultra libérales en cours, faudra-t-il pour autant continuer à laisser se défaire les solidarités humaines qui ont été créées et qui sont au fondement de l'idéal européen ?

C'est pourquoi, au nom du passé de la construction européenne et de son avenir que nous avons la responsabilité de rendre possible et meilleur, Franck Montaugé demande au Premier ministre que le Gouvernement français puisse envisager de porter le principe du vote et de la candidature des ressortissants britanniques aux élections municipales françaises dans l'accord du Brexit à négocier.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr